



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prolongement piste cyclable D 964

Question écrite n° 7270

Texte de la question

Mme Sandra Delannoy attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur la prolongation d'une piste cyclable le long de la départementale D 964, reliant Wignehies à Fourmies. En effet, dans la commune de Wignehies, une piste cyclable a été construite, ce qui facilite la mobilité des habitants non véhiculés. Cependant, cette piste cyclable s'arrête « net » aux abords de Fourmies, ce qui met en danger les usagers du début de piste, obligés, dès lors, de rouler ou de marcher au bord de la départementale, la partageant alors avec des automobilistes lancés à 80 km/h. Aussi, même si la mairie de Fourmies souhaite également le prolongement de cette piste cyclable, elle en est empêchée eu égard aux coûts que ce projet ferait peser sur la commune. Elle souhaite donc savoir ce qu'il compte faire concernant le prolongement opportun et nécessaire de cette piste cyclable, à l'heure où les mobilités douces sont encouragées et où toutes les parties prenantes sont de bonne volonté.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Delannoy](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7270

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Aménagement du territoire et décentralisation](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#), page 4097